

L'APPORT DE LA PAPYROLOGIE A L'ENSEIGNEMENT RENOVE DE L'HISTOIRE

Un enseignement rationnel et efficace de l'histoire ne peut se concevoir sans l'utilisation de documents.¹⁾ Cette tendance pédagogique s'est manifestée plus nettement au cours des dernières années ; en somme, c'est l'application à une discipline particulière d'une tendance générale de notre époque : le retour aux sources. Aussi, puisque les papyrus sont des documents de première main, n'est-il pas naturel de penser que certains textes, choisis avec discernement, seraient des moyens tout indiqués pour mener à la découverte de faits intéressants les institutions, la civilisation et la culture de l'antiquité ? Mais il ne faut pas longtemps pour se rendre compte que, si nombreux qu'ils soient, les papyrus nous font pénétrer plus facilement dans le détail de la vie quotidienne que dans les grandes lignes de l'évolution historique. Il faut se rappeler aussi que l'Egypte gréco-romaine, étant donné les circonstances de son intégration dans le monde classique, a gardé pendant plusieurs siècles une place à part. Après la conquête d'Alexandre, l'Egypte est devenue pour peu de temps une province de l'empire macédonien. A la mort du monarque, elle s'est érigée en un royaume indépendant soumis à un roi macédonien et il ne faut pas oublier que, malgré ses apparences helléniques, la vieille Egypte a gardé pour ainsi dire intact son vieux fonds national. Mais un fait important n'en reste pas moins : un nouveau foyer d'hellénisme venait de s'établir. Plus tard, après la bataille d'Actium, l'Egypte est réduite au rang de province impériale avec un statut particulier. Circonstance dont il faudra tenir compte quand on utilisera les papyrus. Sous l'empire romain pourtant, surtout à partir du règne des Sévères, l'isolement de l'Egypte s'estompe peu à peu au fur et à mesure que l'on avance vers la monarchie bureaucratique. Mais alors c'est l'ensemble de l'Empire qui ressemble à l'Egypte. Ainsi donc les données fournies par les papyrus ne peuvent souvent avoir une portée générale, mais ils apportent des éclaircissements précieux dans certains domaines assez nettement délimités. Grâce aux papyrus, on verra s'épanouir la fleur la plus belle de la civilisation hellénistique : la civilisation alexandrine. Et si l'histoire politique est sans doute celle que les découvertes papyrologiques ont le moins favorisée, on peut cependant tirer de certains documents pas mal de renseignements indirects. En revanche, l'apport des papyrus pour la connaissance de l'administration en général est de première valeur : on voit fonctionner à tous les échelons de la hiérarchie la machine administrative ; on possède, en effet,

(1) P. ex. *Recueil de textes d'histoire — L'Antiquité*, par TROUX A. et GOTHIER L. (*L'Orient*), LABARBE J. (*La Grèce*), HARMAND L. (*Rome*), 452 pp., Liège, 1964.

des actes émanant des bureaux des fonctionnaires supérieurs tout comme des pièces rédigées par les plus humbles des scribes de village.

Les papyrus apportent encore une masse de renseignements sur les cultes, le développement du christianisme, l'introduction et la diffusion du droit grec et romain, les survivances du droit local, les relations entre races diverses, les rapports entre classes sociales. Mais c'est sans conteste les activités et les événements qui forment la trame de la vie quotidienne que l'on peut considérer avec le maximum de détails évocateurs ; il est possible de composer un tableau vivant et suggestif de l'existence des Gréco-Egyptiens depuis la naissance jusqu'à la mort : enfance, éducation, métiers, mariage, divorce, maladies, joie et divertissements, chagrins et peines... Cependant, plutôt que d'indiquer d'une manière abstraite les domaines où l'apport de la papyrologie se révèle fécond, j'ai tenté de montrer par quelques exemples ses possibilités et ses limites.

Il me semble qu'il n'est pas superflu de dire quelques mots du papyrus lui-même. Le papyrus, par sa légèreté, la facilité de son maniement, n'a-t-il pas été la matière la plus appropriée à recevoir l'écriture ? La découverte de ce papier n'a-t-elle pas eu pour le développement de la vie intellectuelle, la diffusion et la conservation des œuvres littéraires de l'antiquité des conséquences extrêmement favorables ? Utilisé depuis la plus haute antiquité par les Egyptiens, le papyrus a été d'un usage courant dans la Grèce antique, et, sous l'empire romain, la consommation était énorme. Même la chancellerie des Papes a encore utilisé le papyrus jusqu'au XI^e siècle.

Le texte toujours cité à propos de la fabrication ⁽²⁾ du papyrus est un passage de l'*Histoire naturelle* de PLINIE L'ANCIEN (livre XIII).

§ 71. *Le papyrus donc pousse dans les marécages d'Egypte ou dans les mares où stagnent, après l'inondation, les eaux du Nil, et dont la profondeur n'excède pas deux coudées. La racine, de la grosseur du bras, est rampante ; la tige, trigone, haute au plus de dix coudées, s'amenuise vers le haut, et se termine par un bouquet autour d'une sorte de thyrsé dépourvu de graines et sans autre usage que de servir à couronner de fleurs les statues de divinités.*

§ 74. *Pour fabriquer le papier, on sépare, à l'aiguille, les fibres du papyrus en bandelettes très minces et aussi larges que possible. Les meilleures viennent du cœur de la tige ; viennent ensuite les autres dans l'ordre de leur position relative.*

§ 77. *Tout papyrus se tisse sur une table humectée d'eau du Nil dont le limon fait effet de colle. On y étend d'abord verticalement les bandes dans toute leur longueur, on rogne celles qui dépassent à chaque bout, puis on étend par-dessus une couche de bandes transversales croisées. On met le tout sous presse, on étale les feuilles au soleil pour les sécher, puis on les joint entre elles suivant les qualités en commençant par les meilleures pour finir par les plus mauvaises. Chaque rouleau ne contient jamais plus de vingt feuilles.*

§ 81. *On polit les aspérités du papyrus avec une dent ou avec un coquillage brunissoir...*

§ 82. *Pour l'encollage, on emploie de la colle ordinaire, faite de la fleur de*

(2) Cfr. LEWIS N., *L'industrie du papyrus dans l'Egypte gréco-romaine*, Paris, 1934.

farine délayée dans l'eau bouillante et additionnée de quelques gouttes de vinaigre ; la colle de menuisier et la gomme seraient cassantes. Un meilleur procédé encore consiste à faire bouillir de la mie de pain levé et à la passer, la couche de colle intermédiaire est ainsi réduite au minimum, et la souplesse obtenue plus grande qu'avec l'eau du Nil. Mais toutes ces colles doivent n'avoir qu'un jour, ni plus ni moins. Après l'encollage, on amincit le papier au maillet et on l'étend une nouvelle fois au maillet.

§ 83. C'est ainsi qu'a dû être fabriqué le papier des plus anciens actes. J'ai vu moi-même, au bout de deux cents ans ou presque, chez Pomponius Secundus, poète et citoyen très illustre, des écrits de la main de Tibérius et Caius Gracchus. Quant aux autographes de Cicéron, du divin Auguste et de Virgile, nous en voyons très souvent.

(Trad. ERNOUT A., Coll. des Universités de France, Paris, 1956.)

La reproduction de la célèbre statue du scribe accroupi peut illustrer ce texte et, à défaut d'un papyrus authentique, il est possible de se procurer une excellente photographie. (3) Le scribe semble écouter avec beaucoup d'attention les ordres qu'il est chargé de noter à l'aide d'un pinceau sur une feuille de papyrus étalée devant lui et dont il tient une partie enroulée dans la main gauche. A l'époque grecque, le pinceau a été remplacé par le calame : c'est une mince tige de roseau taillée comme une plume d'oie, on le trempait dans de l'encre noire à base d'oxyde de fer ou dans de l'encre rouge à base d'oxyde de plomb ou minium. Les Egyptiens utilisaient de l'encre solide, des pastilles sur lesquelles le scribe frottait son pinceau après l'avoir trempé dans un godet rempli d'eau. (4) Tout le matériel nécessaire à l'écriture se trouve représenté sur une peinture murale de Pompéi. (5)

Le premier texte sur papyrus que je propose au lecteur est une lettre qu'un légionnaire égyptien écrivit d'Arabie à son père resté au village de Karanis, à la lisière nord de l'oasis du Fayoum. Cette lettre est datée du 26 mars de l'an 107 après J.-C. (6)

Julius Apollinarius salue son père vénéré Julius Sabinus. Avant tout je prie pour ta santé, c'est ce que je souhaite, car je te respecte à l'égal des dieux. Ce qui m'a inquiété, c'est que, malgré plusieurs lettres que je t'ai envoyées par l'intermédiaire de Saturninus, le porte-enseigne, de même par Longinus, le fils de Dios, tu ne m'as pas encore répondu au sujet de ta santé. Cependant, main-

(3) Notamment dans BELL H.I. et ROBERTS C.H., *Merton Papyri*, vol. I, Londres, 1948, et dans les *Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei Papiri greci e latini in Egitto*, Florence.

(4) Cfr. *Dictionnaire archéologique des techniques*, t. II, Paris, 1964, v° livre, p. 585, et v° papyrus, p. 785. Les deux articles sont de VERCOUTTER J.

(5) Reproduction dans BLÜMNER H., *Die Römischen Privataltertümer*, p. 473, fig. 74, Munich 1911, et dans PAOLI U., *Vita Romana*, p. 293, fig. 30, Paris, 1955.

(6) Il s'agit du papyrus de Michigan n° 466 édité par YOUTIE H.C. et WINTER J.G., *Michigan Papyri*, vol. VIII, *Papyri and Ostraca from Karanis*, Second Series, Ann Arbor, 1951. Cfr. PRÉAUX Claire, *Une source nouvelle sur l'annexion de l'Arabie par Trajan : les papyrus de Michigan 465 et 466*, dans *Mélanges Joseph Hombert = Phoibos*, V, 1950-1951. pp. 123-139.

tenant que je te l'ai demandé, veille de toute urgence à m'écrire avant toute chose au sujet de votre santé. Souvent j'ai demandé à Longinus qui t'apporte cette lettre, de prendre quelque chose pour toi et il a refusé en disant qu'il ne pouvait le prendre. Je veux que tu saches que Domitius, l'armurier, a emporté un panier dans lequel il y avait... pour toi. Pour moi tout va bien. Grâce à Sarapis qui m'a amené ici en sécurité, tandis que les autres... taillent des pierres et font d'autres travaux, moi, jusqu'à maintenant, je n'ai rien enduré de tout cela ; c'est que j'ai demandé au consulaire Claudius Severus de me nommer son secrétaire, il m'a dit : « La place n'est pas vacante, mais je te nommerai secrétaire de la légion avec espoir d'avancement ». Donc, avec cette désignation, je me suis rendu de chez le consulaire de la légion chez le corniculaire. Si donc tu m'aimes, tu t'efforceras de m'écrire aussitôt des nouvelles de ta santé, et si tu as de la sollicitude à mon égard, de m'envoyer des vêtements de lin par l'intermédiaire de Sempronius. Chaque jour, en effet, des marchands viennent de Péluse chez nous. Aussitôt que le commandant commencera à donner des permissions, je m'efforcerai de me rendre chez vous. Te saluent Volusius Proclus, Longinus Paccius, Valerius Sempronius, Valerius Herma..., Julius Priscus, Appolinarius ...ion et tous leurs camarades. Salue ma chère sœur Julia, ainsi que Sarapias et ma mère, ma grand-mère Sambathion, Thermouthis et ses enfants, le père de Paccius et tous tes collègues individuellement, et ceux qui sont à la maison. 10^e année de Trajan, notre seigneur, le 30 Phamenoth.

Je suis reconnaissant à Volusius et à Longinus Barbarus. Tu diras aux gens de la maison d'Aphrodas, le fils de l'épicier, qu'on m'a enrôlé dans une cohorte à destination de Bostra. Cette ville est située à huit jours de marche de Pétra...

Un premier détail remarquable : c'est le nom des correspondants. Les Gréco-Egyptiens, au moment de leur incorporation dans l'armée romaine, se choisissaient un nom latin. On peut donc penser que Julius Sabinus, le père, est un vétéran. Un autre point intéressant, c'est la permanence des relations entre les militaires et leur famille restée au pays. Ce jeune soldat ne manque aucune occasion d'écrire à ses parents, de s'informer de leur santé, de saluer amis et connaissances. Ce respect filial, même s'il n'est pas tout à fait désintéressé, est une caractéristique constante du style épistolaire de l'antiquité. Apollonius demande des vêtements de lin introuvables en Arabie où l'on ne connaît que la laine. Mais venons-en aux détails relatifs à l'armée. Cette lettre nous apprend que des unités prélevées sur les garnisons égyptiennes étaient cantonnées en Arabie Pétrée, il est fort probable d'ailleurs que ces troupes ont pris part à la conquête en 106. A ce moment Bostra a été promue au rang de capitale de la nouvelle province. Le papyrus fait mention également d'estafettes qui établissent la liaison entre l'Arabie où sont cantonnées les troupes d'occupation et l'Egypte où sont restés les bureaux de l'administration militaire. Depuis l'annexion, la paix est revenue : les soldats, au lieu de l'épée et du bouclier, manient le marteau et le pic des tailleurs de pierre, ils sont occupés à la construction d'une route dont l'importance est surtout stratégique (en effet, cette route qui va de Pétra à Bostra est incorporée dans le *limes* d'Arabie), mais qui ne tardera pas à prendre une importance économique. Notre papyrus en fait foi : des marchands, chaque jour, font le voyage de Péluse à Bostra, le commerce entre l'Egypte et l'Arabie où aboutissent les caravanes chargées des produits de l'Orient devait rapporter

gros. Les travaux d'art auxquels étaient astreints les soldats, étaient particulièrement pénibles, et l'on comprend aisément que l'auteur de la lettre, jouant d'audace, ait tenté de s'y soustraire et ait préféré une occupation administrative dans un bureau bien paisible. Ce dernier trait est significatif : dans l'armée romaine, comme ailleurs du reste, l'avancement n'était pas toujours la récompense du seul mérite, et un peu de hardiesse pouvait aider les ambitieux.

En somme, la situation que suggère cette lettre, est celle qui s'établit d'ordinaire après chaque annexion. Songeons, par exemple, à la Gaule après la conquête de César : l'établissement d'un réseau de voies stratégiques a pour conséquence l'épanouissement économique de la région conquise. Soulignons toutefois que les événements évoqués dans cette lettre privée se détachent sur un arrière-plan constitué par des problèmes individuels qui, en général, n'apparaissent pas avec autant de netteté dans les documents officiels ou dans les textes historiques.

Le deuxième texte est d'une nature toute différente, mais il est au moins aussi riche en valeur humaine que le précédent : il va nous faire revivre un épisode dramatique de la communauté chrétienne d'Égypte sous le règne de l'empereur Dèce. On sait que cet empereur, soucieux de garantir l'unité morale de l'empire, résolut de faire disparaître une fois pour toutes le christianisme. Pour atteindre ce résultat, il publia, en décembre 249 ou en janvier 250, un édit aux termes duquel tous les habitants de l'empire étaient tenus, sous peine de mort, de se présenter devant une commission, de pratiquer les rites prescrits. En foi de quoi ils recevaient un certificat, un *libellus*. Voici la traduction de l'un de ces documents (7) ; il provient du bourg de Théadelphie (sud du Fayoum) et est daté du 27 juin 250 après J.-C.

(1^{re} main) *Aux membres de la commission élue pour surveiller les sacrifices. Déclaration d'Aurélia Leulis, fille d'Aion, du village d'Evhéméria de la méride de Thémistès. Depuis toujours je sacrifie aux dieux et j'accomplis les rites sacrés; maintenant encore, en votre présence, conformément à l'édit, j'ai sacrifié, j'ai versé une libation et j'ai goûté à la chair des victimes, avec mes enfants mineurs Palempis et Tépèris. C'est pourquoi j'introduis cette requête et je réclame de vous le certificat. J'ai introduit cette requête, moi, Aurélia Leulis, âgée de 35 ans, (2^e main) domiciliée au village de Théadelphie.*

(3^e main) *Nous, Aurélius Sérénas et Aurelius Hermas, nous l'avons vue sacrifier.*

(1^{re} main) *1^{re} année de l'empereur César Gaius Messius Quintus Traianus Decius Pius Felix Augustus. Le 3 Epeiph.*

Il faut noter avant tout le caractère administratif et systématique de cette persécution ; dans chaque localité, une commission d'enquêteurs, composée vraisemblablement de fonctionnaires et de notables, est élue. D'autre part, tous

(7) Papyrus de l'Université de Berlin édité par MEYER P.M., *Griechische Texte aus Ägypten*, n° 15, Berlin, 1916. Sur la persécution de Dèce et les *libelli*, cfr. dom LECLERCQ H., *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, v° Dèce, vol. IV, 1, col. 309-339 et v° *libelli*, vol. IX, 1, col. 80-85. Cfr. également BESNIER M., *L'empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*, pp. 159-162, Paris, 1937 ; DANIEL-ROPS, *L'Eglise des apôtres et des martyrs*, pp. 429 ss., Paris, 1948 ; GRÉGOIRE H., *Les persécutions dans l'empire romain*, pp. 41-42 et 129-130, Bruxelles, 1964 (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques, t. 56, fasc. 5).

les *libelli* que nous possédons sont rédigés dans des termes presque identiques, on peut en déduire que l'édit de Dèce, dont nous avons perdu le texte, était accompagné d'un modèle, d'un formulaire que le scribe recopiait en y insérant l'identité de chaque déclarant (nom de la personne, nom de son père, domicile légal). En effet (et c'est là le caractère original de cette persécution), tous les habitants de l'Empire, non seulement les chrétiens, mais même ceux qui, de notoriété publique, étaient païens, étaient tenus d'obéir à l'édit. Une telle mesure suppose nécessairement l'existence d'un recensement périodique et l'existence de registres de population parfaitement tenus à jour. Au fond, la déclaration revenait à affirmer que la personne en cause n'avait jamais été chrétienne et, comme preuve, elle accomplissait des gestes rituels qui, en théorie, ne permettaient aucune échappatoire : le sacrifice, la libation et la manducation (les chrétiens devaient considérer ce rite comme particulièrement abominable). Dès lors on peut imaginer le caractère tragique du dilemme qui se posait à la conscience des chrétiens, surtout de ceux dont la foi n'était pas bien affermie : ou bien refuser et se dénoncer soi-même ou bien encourir les peines sévères prévues par l'édit. L'on comprend, et les auteurs chrétiens de l'époque ne l'ont pas caché, qu'il y eut maint reniement. C'était d'ailleurs le résultat que comptaient obtenir les promoteurs de la persécution : arracher plus d'apostasies que de condamnations. Ajoutons enfin que certains « débrouillards », on en trouve à toutes les époques et dans toutes les situations, réussirent à tourner la réglementation en obtenant par complaisance ou à prix d'argent de faux certificats.

* * *

Est-il téméraire de conclure que la papyrologie peut apporter sa contribution à l'enseignement de l'histoire ? Les exemples qui précèdent l'ont prouvé, je pense, mais ils ont montré aussi que si cette contribution est intéressante, elle a ses limites ; les papyrus ne peuvent remplacer les documents historiques fournis par la littérature classique et par l'épigraphie, mais ils en sont en quelque sorte le complément. En effet, ils nous font connaître les réalités quotidiennes, les habitudes journalières, les aspirations, les soucis du menu peuple, bref tous ces petits faits dont l'accumulation ininterrompue provoque les grands mouvements de l'histoire.

La parole est maintenant aux professeurs d'histoire, c'est à eux qu'il revient d'indiquer les points du programme que les papyrus pourraient illustrer d'une manière nouvelle. Après cette enquête, ce sera alors le moment de rechercher les textes les plus valables, de les traduire, et ainsi de les rendre accessibles à tous ceux qui désirent les utiliser.

Robert CAVENAILE